

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 MAI 2021

Le vingt mai deux mille vingt et un à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la Ruche, au nombre de douze en suite de la convocation faite le 14 avril 2021. Trois procurations ont été déposées.

REGLES APPLICABLES A LA PUBLICITE DES TRAVAUX DE L'ORGANE DELIBERANT

A compter du 19 mai 2021, à partir de 21 heures, le public n'est plus autorisé à se déplacer pour assister à une séance de conseil municipal (règle du couvre-feu). Sur la convocation au conseil municipal, il faudra indiquer la mention suivante, et sans autre ajout : "Rappel: A partir de 21 heures, le déplacement pour assister en tant que public à la séance du conseil n'est pas couvert par un des motifs dérogatoires de circulation .

DÉCISIONS

1°/ RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE 2021

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de renouvellement de ligne de trésorerie proposée par le Crédit Agricole, pour un montant de 150 000.00€.

La ligne de trésorerie n° 10000799217, actuellement en cours arrive à échéance le 20 juin 2021.

Les conditions sont les suivantes :

- Montant maximum : 150 000 €
- Durée : 1 an
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois moyenné + 1,15 % base de calcul exact / 365 jours avec un index de mars 2021 : -0,539 % soit un taux variable = 0.61 %
- Périodicité de paiement des intérêts : au trimestre par débit d'office
- Montant minimum des tirages et remboursements : 5 000 €
- Frais de dossier : 0.15% soit 225.00€ payables en une seule fois à la mise en place
- Commission d'engagement : NÉANT
- Commission d'engagement et de non-utilisation : NÉANT

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de valider le renouvellement de ligne de dans les conditions énoncées ci-dessus.

2°/ CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES 2022

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de tirer au sort les jurés susceptibles de faire partie du Jury d'Assises du Morbihan pour l'année 2022.

Ce tirage au sort s'effectue à partir de la liste générale des électeurs de la commune. Pour la commune de GUERN, le nombre de personnes à tirer au sort est de 3. Sur ces 3 personnes, une seule est susceptible d'être retenue comme juré.

Les électeurs tirés au sort sont les numéros 561, 361 et 771.

3°/ °/ VALIDATION DU PROGRAMME VOIRIE 2021

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la formation d'un groupement de commandes entre les communes pour la passation d'un marché portant sur l'entretien des voiries communales – programme 2021.

Le groupement de commandes était composé des communes de **Cléguérec, Guern, Malguénac, St Thuriau et Silfiac**.

Monsieur le Maire rappelle que le programme prévisionnel était composé des tronçons suivants : Kernous, Kervinic, Kercher d'en Bas, Kermarec, Cranhuern, Parking arrière de la mairie et route de Gueltas (Pont).

Monsieur le Maire informe l'assemblée que 3 entreprises ont répondu à cette offre.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 19/05/2021 pour l'attribution du marché à l'entreprise la mieux disante.

APRES en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'accepter les propositions de la commission d'appel d'offres, et d'attribuer à l'entreprise EIFFAGE de PONTIVY, sur la base intermédiaire non contractuelle de 42 389.50€ HT soit 50867.40€ TTC pour un montant minimum de 32500.00€ HT et dans la limite d'un montant maximum de 54000.00€ HT.

4°/ APPROBATION DU PLUI – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur le maire informe les conseillers que le PLUI – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été validé le 18 mai 2021 en conseil communautaire. Il est terminé.

Les communes n'ont pas à approuver le PLUI.

Il sera opposable (exécutoire) lorsque toutes les mesures de publicité auront été effectuées dont notamment l'affichage de la délibération du conseil communautaire dans chaque mairie. L'objectif est que toutes ces mesures soient effectuées pour le 1^{er} juin 2021.

5°/ VALIDATION DES AVENANTS RENOVATION DE LA MAIRIE

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal des plus et moins-values enregistrées pour chaque lot depuis le début des travaux de rénovation de la mairie.

Une plus-value globale s'établit à 13142,36 Euros à la date du 20 mai. Les modifications principales ont porté sur :

- Lot 1 : Pose de canalisation pour relier les bâtiments par une FO
- Lot 2 : En travaux supplémentaires, des carottages pour la VMC, le percement d'une porte au niveau 1. En moins, la suppression de fouilles dans le local chaufferie
- Lot 3 : Suppression de bardages
- Lot 5 : Isolation et étanchéité de la coursive extérieure
- Lot 6 : Ajout d'une porte pour la création entrée futur appartement ; Suppression une fenêtre.
- Lot 7 : Ajout de placards dans bureaux maire et adjoints – Suppression lambris sur mur salle réunion.
- Lot 12 : Passage alimentation fluides du sous-sol vers les étages pour branchement appartements sur réseau de chaleur.

APRES en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de valider les avenants suivants :

- LOT 4 – Elie LE PRIOL COUVERTURE – avenant N° 1 de 150.00€ HT soit 180.00€TTC, pour la pose de la sortie VMC sur la toiture existante (local technique mairie) et avenant n° 2 pour la modification de la commande de désenfumage dans l’escalier menant aux étages pour un montant de 1060.00€ HT soit 1272.00€ TTC.
- LOT 12 – SANITHERM – avenant N° 1 de 6815.83€ HT soit 8179.00€ TTC pour le passage de réseaux supplémentaires pour desservir les appartements des niveaux 1 et 2 par le réseau de chaleur
- LOT 8 – LE SOURN HABITAT – avenant N° N° 1 de 1279.32€HT soit 1535.18€ TTC pour parement des plafonds.
- LOT 10 – E. COYAC – avenant N° 1 – plus-value pour de l’habillage vertical de 600.00€ HT et moins-value pour de l’isolation sous face plancher 85mn de 894.88€ qui se traduisent par une moins-value de 294.88€ HT soit 894.88€ TTC.

6°/ QUESTIONS DIVERSES

6-1°/ FERMETURE DE L’ECOLE LE 28/06/2021 POUR LE TOUR DE FRANCE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, décide de fermer l’école des Korrigans toute la journée, le lundi 28 juin 2021 pour le passage du tour de France, ainsi que les services périscolaires municipaux (Restaurant scolaire et garderie matin et soir)

Un courrier sera expédié à l’académie et l’école se chargera de prévenir les parents d’élèves.

INFORMATIONS

1°/ ELECTIONS – COMMISSION DES ELECTIONS ET PLANNING

La commission électorale se réunira le 27/05/2021 à 16H00.

Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 juin et 27 juin 2021.

Le Planning des permanences des élections est validé ce jour.

2°/ INFORMATIONS CHOIX DES GUIDES POUR L’ART DANS LES CHAPELLES

Monsieur le Maire informe l’assemblée que l’exposition dans le cadre de l’Art dans les Chapelles - 30^{ème} édition à la chapelle de Locmeltro, se déroulera du 1^{er} juillet au 19 septembre 2021. L’artiste exposant est Jésus Alberto Benitez.

Les 2 guides ont été choisis par la commission pour les périodes du 1^{er} juillet au 2 août 2021, du 4 Août au 30 Août 2021 et les 3 premiers week-ends de septembre 2021

3°/ PLANNING DES ABSENCES ESTIVALES

Monsieur le maire demande aux élus de compléter le planning ci-joint, des absences estivales, afin de connaître les élus présents sur la commune en cas de besoin.

4°/ TOUR DE FRANCE

Monsieur le maire informe du planning de permanence pour le Tour de France, le lundi 28 juin 2021. La route en provenance de Melrand jusqu’à la limite vers Malguénac sera fermée à

toute circulation de 14H à 18H et aucune traversée ne sera autorisée en dehors des véhicules de secours.

Une réunion préparatrice aux animations est organisée vendredi 21 mai à 18h30.

5°/ QUESTIONS DIVERSES :

5-1°/ COMMISSION DE REVITALISATION : PROPOSITION D'ORGANISATION DE MARCHE

Monsieur le président de la commission revitalisation du bourg, informe l'assemblée, de la programmation de 4 dates pour l'organisation d'un marché local, mettant en avant les produits locaux

- le mardi 22 juin 2021
- le mardi 20 juillet 2021
- le mardi 17 août 2021
- le mardi 14 septembre 2021.

Les membres de la commission contactent, actuellement, les différents commerçants susceptibles d'exposer.

Prochain conseil municipal : jeudi 17 Juin 2021 à 20h30